



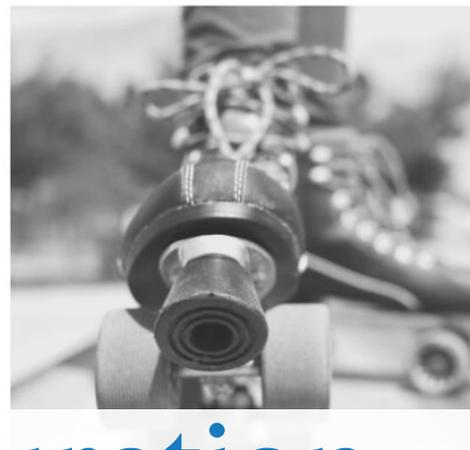
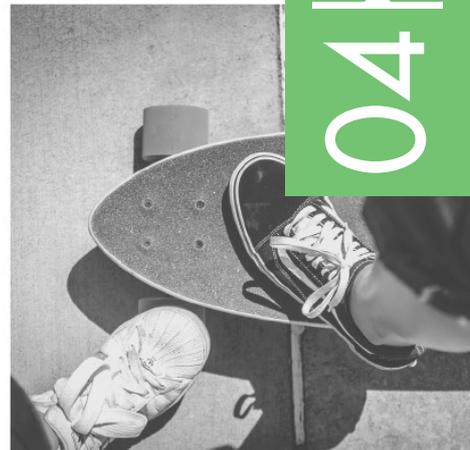
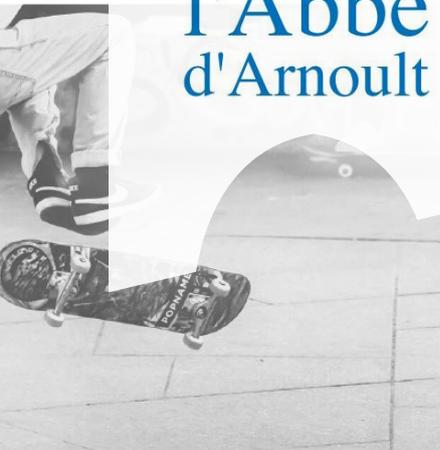
Pont
l'Abbé
d'Arnoult

LA GAZETTE PONTILABIENNE

Bulletin d'Information
de la Commune de Pont l'Abbé d'Arnoult

Édition
Printemps 2023

04



Inauguration du skate-park



- ▶ Disent-elles :
la nouvelle Grange alambiquée
- ▶ René Caillé et Pont l'Abbé d'Arnoult

Social :
Mieux connaître
les différentes aides



Chères Pontilabiennes, Chers Pontilabiens,

Je suis ravi de vous retrouver à travers ce rendez-vous régulier qu'est notre gazette. D'autant plus heureux et fier que de nombreux projets arrivent en finalisation. Ce travail, mené par toute l'équipe municipale qui œuvre pour la redynamisation de notre ville, va, nous l'espérons, vous apporter de nombreux moments de sport partagés avec vos enfants sur le skate-park, de belles activités culturelles dans nos halles qui vont bientôt reprendre vie, de belles surprises dans notre musée des aventuriers.

Et bien d'autres projets se dessinent également dans un futur proche.

Bref, vous l'avez compris, comme à notre habitude nous sommes toutes et tous en mode « action » pour faire avancer notre ville. J'aurai d'ailleurs l'occasion de vous présenter tout cela lors de la réunion publique du mois de juin, moment que j'affectionne particulièrement et au cours duquel j'aime vous voir nombreux afin de pouvoir dialoguer et échanger.

Cette année sera également riche en événements festifs et culturels comme vous pourrez le lire dans notre agenda. Vous êtes de plus en plus nombreux à participer à nos actions et nous vous en remercions. Votre adhésion à nos projets et vos encouragements nous motivent, tout comme ils motivent nos nombreuses associations qui œuvrent également pour faire de Pont l'Abbé d'Arnoult, un lieu de rencontre, de bien vivre, de dynamisme et de gaieté.

Je vous dis à très vite et compte sur votre présence lors de l'inauguration officielle du skate-park le 1^{er} avril !

Votre dévoué,
Alexandre Schneider

SOMMAIRE

Actualités	p.3
Vie Municipale	p.4
Vie Pratique	p.7
Santé & Social	p.8
Urbanisme & Travaux	p.9
Santé et Social	p.10
Vie Économique & Locale	p.13
Vie Associative	p.14
Retour en Images	p.16
Histoire & Patrimoine	p.18
Agenda	p.20

Directeur de la publication : Alexandre Schneider

Rédaction : Sonia Decamps

Création Graphique : arkt.com - Morgan Barba 

Photos et illustrations : © @domethildephotographie (p.13)

© Flaticon - © Pixabay - © Freepik - © Morgan Barba

Impression : Imprimerie Lagarde - Saujon



Tirage : 1 200 exemplaires

Distribution : Les élus et les Comités des Jeunes et d'Animation

Actualités et Informations sur notre site Internet :

www.ville-pont-labbe-darnoult.fr

sur notre Page Facebook :

[Commune-de-Pont-lAbbedArnoult](https://www.facebook.com/Commune-de-Pont-lAbbedArnoult)



et sur l'Application : [IntraMuros](#)





Samedi 1^{er} avril : Inauguration du skate-park



Voilà un projet très attendu que celui du skate-park.

La municipalité, qui a porté la création de cet équipement de proximité adapté aux sports de glisse urbaine, sera heureuse de donner le **coup d'envoi officiel de l'utilisation de cet espace, le samedi 1^{er} avril à 14h30.**

Ce tout nouvel équipement sportif, dont les abords seront végétalisés dans un second temps, s'ouvre à la pratique de tous, du débutant au confirmé, des skates aux trottinettes, en passant par les rollers et les BMX.

« *Implanter un skate-park c'est promouvoir la pratique d'une activité sportive mais c'est aussi l'opportunité de créer un lieu de rencontres et d'échanges dans une recherche de liens intergénérationnels. Car nous l'avons constaté, notre skate-park vit et attire déjà depuis quelques jours, des pratiquants d'âges variés.* », nous confie Monsieur le maire qui invite les pontilabiens à venir découvrir le skate-park lors son inauguration.



Participation citoyenne

Lors du dernier conseil municipal, l'Adjudant-Chef, Ludovic Monjou, Chef de la brigade de Gendarmerie de Saint-Porchaire, est venu présenter le dispositif Participation citoyenne.

Pour accompagner son plan de lutte contre les incivilités et les infractions, le Conseil municipal souhaite relancer **le dispositif Participation citoyenne**, en lien étroit avec la Gendarmerie, afin d'apporter **plus de sécurité au quotidien dans notre commune.**

En effet, la Participation citoyenne permet de rassurer la population, d'améliorer la réactivité des forces de sécurité et d'accroître l'efficacité de la prévention de proximité. Cette démarche prévient notamment les cambriolages et les démarchages abusifs auprès des personnes vulnérables, qui sont en constante augmentation.

C'est pourquoi, la municipalité et la gendarmerie lancent conjointement un **appel à candidature** auprès des pontilabiens et pontilabiennes qui seraient intéressés pour devenir **référénts de quartiers.**

Les citoyens référents sont volontaires et participent activement à un échange d'informations avec les gendarmes qui œuvrent sur notre territoire. Être référent permet aussi de prodiguer des conseils et relayer les bonnes pratiques en matière de sécurité, tout en générant une solidarité de voisinage qui permet de recréer du lien social.



PARTICIPATION CITOYENNE

Vous souhaitez devenir référent et prendre activement part au dispositif Participation citoyenne ?

■ **Merci de contacter la mairie au 05.46.97.00.19 ou par mail à mairie@ville-pont-labbe-darnoult.fr**

Toutes les candidatures seront étudiées en partenariat avec la Gendarmerie et une formation sera proposée aux futurs référents.

Notre commune cherche 8 référents pour 8 quartiers ou lieux-dits dont la liste est disponible sur notre site internet.



Vos élus

Ce nouveau numéro de la Gazette Pontilabienne est l'occasion de publier un focus sur la liste de vos élus.

Maire et Adjoints



Maire : Alexandre SCHNEIDER

1^{er} Adjoint : Jean-François DOUET - *Sport, Monde associatif*

2^{ème} Adjointe : Sylvie MOURET - *Enfance, Affaires scolaires*

3^{ème} Adjoint : Hervé BRISSON - *Transport, Habitat indigne, Sécurité publique*

4^{ème} Adjoint : Jérôme AUBRY - *Urbanisme, Travaux, Voirie, Villages*

5^{ème} Adjointe : Françoise BRUN - *Affaires Sociales, Hospitalisation sous contrainte*

Conseillers municipaux délégués

Jean-François BON - *Animation touristique*

Benoît COMBAUD - *Cimetière*



Conseillers municipaux

Michel LEROUGE
Dominique TRIPOTEAUD
Jaime NEVES
Sandrine LHERMENIER
Stéphanie RENAUDIN
Jean-Denis STAUDER
Maria-José NOUVEAU
Micheline CLERBOUT
Claire PARROT
Alain VAN VLAMERTHYNGE
Nelly MATHIEU

9 commissions municipales pour les élus

Les commissions permanentes permettent aux élus de travailler sur des thématiques spécifiques et d'étudier des dossiers précis afin de préparer les décisions du maire et du Conseil municipal. Si des experts ou des intervenants extérieurs sont parfois invités, ces commissions sont composées exclusivement des élus et respectent le principe de la représentation municipale. Le maire est président de droit de chacune de ces commissions.

1. Environnement, Tourisme : Jean-François BON (Vice-Président), Michel LEROUGE, Micheline CLERBOUT, Claire PARROT, Jean-Denis STAUDER, Benoit COMBAUD, Françoise BRUN

2. Sport, Monde associatif : Jean-François DOUET (Vice-Président), Stéphanie RENAUDIN, Michel LEROUGE, Alain VAN VLAMERTHYNGE

3. Enfance, Affaires scolaires, Culture : Sylvie MOURET (Vice-Présidente), Jaime NEVES, Stéphanie RENAUDIN, Françoise BRUN

4. Finances, Fiscalité, Transports, Commerce, Artisanat : Hervé BRISSON (Vice-Président), Michel LEROUGE, Jaime NEVES, Benoit COMBAUD

5. Action sociale, Emploi, Logement, Fracture numérique : Françoise BRUN (Vice-Présidente), Sandrine LHERMENIER, Maria-José NOUVEAU, Nelly MATHIEU

6. Urbanisme, Travaux, Voirie, Villages : Jérôme AUBRY (Vice-Président), Dominique TRIPOTEAUD, Michel LEROUGE, Jean-Denis STAUDER, Jean-François BON

7. Sécurité, Actions citoyennes, Tranquillité publique : Hervé BRISSON (Vice-Président), Jean-François DOUET, Sylvie MOURET, Maria-José NOUVEAU

8. Animations, Communication : Dominique TRIPOTEAUD (Vice-Président), Jérôme AUBRY, Sandrine LHERMENIER, Claire PARROT, Benoit COMBAUD, Nelly MATHIEU

9. Patrimoine, Cimetière : Benoit COMBAUD (Vice-Président), Françoise BRUN, Michel LEROUGE, Jean-François BON



Gestion différenciée : vers un fleurissement durable pour notre village

Les dernières directives du Département en matière de politique paysage nous encouragent à préserver durablement la diversité et la qualité de nos paysages, et à réduire drastiquement nos arrosages. Parallèlement, face aux incontestables changements climatiques, notre municipalité se doit de pratiquer une gestion différenciée de ses espaces verts et ainsi d'adapter également son fleurissement estival.

La commune, via le travail des agents des Espaces verts, applique déjà le zéro-phyto, le désherbage manuel et développe le paillis de copeaux pour contenir l'évaporation.

Cette année, afin de limiter les arrosages et de réduire les déplacements des agents dédiés à cette mission, la municipalité a décidé de développer un fleurissement plus durable et de le concentrer principalement sur la Place du Général de Gaulle.

« Nous allons ainsi supprimer les suspensions fleuries et favoriser dans nos bacs à fleurs, qui étaient gourmandes en eau, la plantation de vivaces et de graminées. Par ailleurs, en arrivant dans le village par la route de Champagne, nos regards seront bientôt attirés par un nouveau massif durable implanté le long du Val de l'Arnoult (entre la caserne des pompiers et le Relais Saint-Jacques). Ce massif viendra en complément de la prairie de fleurs sauvages déjà très appréciée.

Nous avons aussi le projet de remettre en eau la fontaine qui se situe sur la place, pour créer un lieu frais, plus intime, qui inviterait les habitants à venir se reposer sur de nouveaux bancs confortables qui seront installés autour », nous indique Micheline Clerbout, conseillère municipale.

Enfin, le châtaigner « Liberté retrouvée » planté à l'entrée du Parc de la Garenne et qui fut vandalisé, va être remplacé par un nouveau châtaigner.



Dessin : Jacqueline Dubost-Gorin



Les élus sont à votre écoute.

Ils vous reçoivent sans rendez-vous :

Du lundi au vendredi
de 10h00 à 12h00

Le mercredi
de 14h00 à 16h00

Monsieur le maire
vous reçoit avec ou sans rendez-vous :

Le samedi matin
de 9h00 à 12h00

En dehors de ces permanences, vous pouvez prendre rendez-vous avec le maire, les adjoints et les conseillers municipaux en adressant un mail à mairie@ville-pont-labbe-darnoult.fr



Le coin du jardinier

Le rendez-vous des astuces 100% naturelles pour prendre soin de ses plantes, de ses fruits, de ses légumes et de notre planète.

Purin d'orties et de consoude, un duo de choc

Pour des plants plus vigoureux et surtout pour davantage de fleurs et de fruits voici une recette de purin qui a déjà fait ses preuves.

Préparation

1. Récolter 1 kg d'orties
2. Les couper en morceaux grossiers pour faciliter la fermentation
3. Poser les morceaux dans un filet et placer celui-ci fermé dans un bidon que l'on remplit de 10 litres d'eau de pluie ou de source (mais pas d'eau du robinet)
4. Brasser le purin quotidiennement afin de faire remonter les gaz. Une mousse se crée au moment du brassage
5. Une fois que le purin ne crée plus de mousse il est prêt
6. Remplir des bouteilles en respectant 1 litre de purin pour 4 litres d'eau de pluie
7. Même procédé pour la consoude mais le purin est prêt lorsque le liquide prend une teinte noire et que les feuilles forment une mélasse au fond du récipient.

Utilisation

- Arrosage au purin d'orties à la plantation en diluant 25% du purin avec de l'eau
- 15 jours plus tard, nouvel arrosage au purin d'ortie au pied de chaque plant
- Puis tous les 15 jours à 3 reprises : arrosage au purin de consoude dilué à 25% avec de l'eau.



Zoom sur le Service des Titres d'Identité

La délivrance de titres d'identité constitue un service essentiel pour les citoyens et notre commune peut se féliciter de compter en son sein un service dédié. **La Gazette Pontilabienne vous propose de retrouver, Marine, Chargée du Service des Titres d'Identité.**

Marine, en quoi consiste votre mission ?

J'assure l'ensemble des rendez-vous pour la réalisation et la remise des passeports et des cartes nationales d'identité auprès des Pontilabiens mais aussi de tous les Français puisque ces derniers peuvent recourir à ce service dans n'importe quelle mairie de France, sans rattachement par rapport à leur domicile.



On parle beaucoup des délais considérables pour obtenir ces deux titres d'identité. Qu'en est-il à Pont l'Abbé d'Arnoult, unique mairie de notre CDC à proposer ce service ?

Pont l'Abbé d'Arnoult ne fait pas exception à la règle nationale : les délais continuent malheureusement à s'allonger malgré un rythme soutenu. J'honore 120 rendez-vous de dépôts du lundi au vendredi, soit un toutes les 15 minutes entre 9h30 et 12h30 et entre 14h00 et 17h00. À cela, s'ajoutent 85 rendez-vous pour la remise de ces titres. Et entre 9h00 et 9h30 et 13h30 et 14h00, je tiens une permanence téléphonique pour répondre aux questions et prendre les rendez-vous pour ceux qui n'auraient pas la possibilité de le faire sur le site internet ou de nous envoyer un email. La ligne téléphonique est souvent saturée car les appels sont permanents sur ces deux créneaux horaires. J'incite donc le maximum de personnes à consulter les sites dédiés. Les sites service-public.fr ou RDV360.com sont les références : vous trouverez forcément toutes les réponses à vos questions.

Savez-vous pour quelles raisons il y a autant de demandes ?

Depuis la fin 2021, à la sortie de la crise de la Covid-19, les demandes de renouvellement des titres d'identité ont connu une hausse inédite, portant le délai d'attente pour un rendez-vous à 90 jours en moyenne contre 12 jours en avril 2021*. Ici, nous sommes maintenant à 4 mois d'attente pour obtenir un rendez-vous de dépôt de dossier.

[NDLR : A la date du 10 mars, le premier rendez-vous disponible était le 17 juillet.]

Avez-vous des conseils à prodiguer aux futurs demandeurs ?

Tout d'abord, il faut anticiper de plusieurs mois la prise de rendez-vous. Vérifiez donc bien la date de validité de vos passeports et de vos cartes d'identité (ces dernières étant valables encore 5 ans après pour les personnes majeures).

Ensuite, présentez-vous au rendez-vous fixé avec un dossier complet qui contiendra obligatoirement un justificatif de domicile de moins d'un an, et ce même si l'adresse avait été vérifiée avant via le site ANTS car parfois nous rencontrons des difficultés de vérification d'adresse avec le site de la Préfecture.

Pour toutes les autres pièces nécessaires, j'invite les gens à bien se reporter à la liste que la commune a mise sur le site RDV 360. Pour le renouvellement d'un titre périmé, il est impératif de bien apporter son ancienne pièce car sinon je ne pourrais pas procéder au dépôt du dossier et il faudra recommencer toute la procédure de prise de rendez-vous.

Enfin, mon dernier conseil concerne la photo. Il faut savoir que votre photo d'identité doit avoir moins de 6 mois et surtout, elle doit être différente d'un titre à un autre, donc entre le passeport et la carte d'identité. Sauf s'ils sont réalisés le même jour.

Marine, qu'est-ce qui vous plaît aujourd'hui dans le poste que vous occupez ?

Le relationnel. Je travaillais dans le commerce avant et c'est ce que j'aime vraiment. Je souhaitais une réorientation vers un métier administratif tout en gardant le contact avec les gens. Et je reçois des gens qui viennent de toute la France donc c'est assez riche.

Pour clôturer cette interview, d'où sont venus vos demandeurs les plus loin ?

Je rencontre des Français de différentes régions mais le plus loin fut de Corse.

* Chiffres Service-public.fr - Ministère en charge des Collectivités Territoriales.



Le Service des Titres d'Identité est joignable :

Par mail : titresidentite@ville-pont-labbe-darnoult.fr

Par téléphone au 05.47.97.94.71

du lundi au vendredi uniquement entre 9h00 et 9h30 et 13h30 et 14h00.



Vos démarches

Anticipez vos demandes de cartes d'identités ou de passeports pour obtenir à temps votre carte nationale d'identité ou passeport.

1 Je prends rendez-vous en mairie le plus tôt possible via le site RDV 360 : rdv360.com/pont-labbe-d-arnoult



rdv360

2 Je réunis tous les documents nécessaires et indiqués au moment de ma prise de rendez-vous, toujours sur le site RDV 360.

3 Je prépare ma pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS, l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : ants.gouv.fr
Si je n'ai pas d'accès Internet des formulaires sont disponibles à l'accueil de la mairie.

4 Si nécessaire, j'achète mon timbre fiscal électronique sur : timbres.impots.gouv.fr ou dans un bureau de tabac.

5 Afin d'éviter le rejet de mon dossier, je veille à bien respecter les consignes pour les photos et autres justificatifs requis pour l'instruction de ma demande.

6 Lors de mon rendez-vous au Service des Titres d'Identité, **je me présente avec mon dossier complet.**

7 Je reçois un SMS lorsque mon ou mes titres sont arrivés à la mairie.

Attention : - j'ai 3 mois pour venir les retirer et il faut aussi anticiper ce rendez-vous de quelques jours.

- les enfants de 12 ans et plus doivent être présents lors du retrait pour un nouvel enregistrement des empreintes digitales.



**RÉVISEZ
ANTICIPEZ
RÉUSSISSEZ**

Examen, concours... vérifiez dès maintenant la **validité de vos titres d'identité**. N'attendez pas le dernier moment pour les renouveler!

Gagnez du temps avec la pré-demande en ligne sur ants.gouv.fr

**RÉSERVEZ
ANTICIPEZ
VOYAGEZ**

Vérifiez dès maintenant la **validité de vos titres d'identité**. N'attendez pas le dernier moment pour les renouveler!

Gagnez du temps avec la pré-demande en ligne sur ants.gouv.fr

**ÉTUDIEZ
ANTICIPEZ
VOYAGEZ**

Échange, séjour... vérifiez dès maintenant la **validité de vos titres d'identité**. N'attendez pas le dernier moment pour les renouveler!

Gagnez du temps avec la pré-demande en ligne sur ants.gouv.fr

Vous avez 16 ans ? Ayez le réflexe Citoyen !

Si vous êtes né.e Français.e, vous devez effectuer le recensement citoyen à compter de votre 16^{ème} anniversaire et jusqu'à la fin du 3^{ème} mois suivant. Cette démarche obligatoire vous permettra de recevoir un certificat qui vous sera notamment demandé lors de différents examens (permis de conduire, CAP, BEP, Bac...) et vous permettra d'être convoqué.e à la Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC).

Comment faire ?

Présentez-vous à la mairie, muni.e de votre Livret de famille à jour et d'un justificatif de domicile.

ou

Connectez-vous (avec les mêmes documents, en version numérique) sur le site www.service-public.fr, rubrique Papiers-Citoyenneté puis Recensement citoyen, JDC et Service National.

**BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE**

JDC
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

OBJECTIF CITOYEN

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

SGA
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

www.defense.gouv.fr/jdc



René Caillé :

les inscriptions pour la rentrée scolaire 2023-2024 ont débuté

Dès l'âge de 3 ans, votre enfant doit suivre une scolarité en maternelle, sauf en cas d'instruction en famille. Pour ce faire, vous pouvez l'inscrire dans une école publique ou privée. Nous vous rappelons que cette démarche est obligatoire si vous êtes nouvel arrivant dans notre commune.

Nous invitons les familles concernées par une inscription à l'école communale René Caillé à venir retirer leur dossier directement à la mairie pendant les heures d'ouverture.

Zoom sur le parcours d'inscription

1. Retrait d'un dossier d'inscription directement auprès de la mairie
2. Retour du dossier en mairie, complété avec les pièces justificatives demandées
3. Remise par la mairie d'un certificat de scolarité avec le dossier complet
4. Finalisation de l'inscription directement auprès de la directrice de l'école via un rendez-vous.

Plus d'informations sur le site : www.service-public.fr

OU
Flashez ici pour l'école maternelle



Flashez ici pour l'école élémentaire



État civil



Naissances

Bienvenue à **Maddy GUERINET, Lénaya GADIOU, Eloan MARCHEGAY** et **Ilyès BOHMOCH**.



Mariages

Tous nos vœux de bonheur à **Xavier GAUFNY** et **Gaëlle LE SCHELLER**.



Décès

Nous nous associons à la peine des familles et des proches de : **Marcel BERTHOLOM, Colette BERTOT, Jean-Pierre BERTRAND, Georges CHALVET, Reine COURPRON, Maurice DRUGEON, Marcelin DUBUISSON, Marc DURAND, Jean-Louis EDARD, Dris FEDOUL, Carole HUGROS, Juliette MARIA, Michel MITHONNEAU** et **Gérard VIGREUX**.

Agendas 2023

Des agendas de poche, offerts par la municipalité, sont encore à votre disposition à la mairie sur simple demande.





Travaux réalisés

✓ Création d'une murette Place du Général de Gaulle

Suite à la demande des riverains et commerçants, l'ancienne jardinière située le long de Marion auto-école a été comblée et transformée en murette qui fait également office de banc.

✓ Déplacement du portail au stade d'honneur et terrassement

L'objectif de ces travaux était double : aménager une voie douce entre l'avenue Bernard Chambenoit et le jardin public et créer un passage pour les camions de livraison du gaz qui alimente la chaudière des vestiaires du club de football.

✓ Installation d'une chicane au niveau du stade d'honneur

Elle sécurise ainsi l'accès des piétons et des cyclistes sur cette nouvelle voie douce qui longe le stade d'honneur de football.



✓ Terrassement avenue René Caillé pour créer une zone de stockage des containers

Suite au changement de mode de collecte des déchets, et à la demande de Cyclad, les agents de la voirie ont aménagé une nouvelle zone goudronnée destinée aux containers des habitants du lotissement du Clos de la Madeleine.

✓ Sécurisation du chemin des Cadorettes. Empruntant le circuit de la Roue Blanche, le chemin bénéficie désormais d'une lisse en bois ainsi que d'une barrière sécurisant l'accès pour les usagers à pied ou à vélo. Seuls les propriétaires des mottes alentour ont la possibilité de passer avec un véhicule motorisé.



Travaux à venir

✓ **Les anciens étals des Halles** ont commencé à être retirés par nos agents des services techniques afin de vider entièrement l'intérieur de l'édifice qui se prépare parallèlement à accueillir sa 1^{ère} phase de travaux extérieurs.

✓ **La remise en état des plages de la piscine municipale a déjà débuté**
Ces plages nécessitent toujours une réfection annuelle mais cette année, le froid et l'humidité de l'hiver ont considérablement détérioré les carreaux actuels. Les travaux d'évacuation des gravats sont en cours avant de procéder au coulage de plaques de ciment.



Mieux connaître nos aides sociales

Dans le contexte de crise économique actuelle, encore plus que d'ordinaire, il est primordial **d'être solidaires et de renforcer notre politique en matière d'aides sociales et d'accompagnement** pour les personnes et les familles dans le besoin.

Plusieurs structures locales existent pour relayer cette impulsion et il nous semblait opportun de répertorier les aides en faveur de celles et ceux qui, malgré leur ténacité, ont parfois du mal à subvenir à leurs besoins.

✓ Les structures sociales

Le CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS propose un ensemble de prestations pour remédier aux situations de précarité ou de grande difficulté sociale et/ou financière. Son objectif est de mettre en œuvre les solidarités et d'organiser l'aide sociale au profit des habitants de Pont l'Abbé d'Arnoult qui en ont besoin pour lutter contre l'exclusion. Il accompagne toutes les personnes en difficultés, les familles, les jeunes, les personnes âgées ou handicapées.



CONTACT

Françoise Brun, 5^{ème} adjointe aux Affaires sociales
05.46.97.00.19
mairie.social@ville-pont-labbe-darnoult.fr

Action Sociale : les services sociaux

Les champs d'actions des assistants sociaux sont larges et peuvent couvrir différents besoins :

- ✓ Aides financières
- ✓ Accompagnement dans les démarches administratives et demande de droits
- ✓ Orientation pour la recherche d'emploi, les modes de gardes...



Les professionnels (Mesdames Mary et Gaudin et Monsieur Foucher) reçoivent sur rendez-vous à la mairie de Pont l'Abbé d'Arnoult. Pour obtenir un rendez-vous, contactez Madame Legrand, Coordinatrice d'Action Sociale au 05.46.92.38.38 ou au 05.46.98.47.40.

À noter : les personnes bénéficiant d'un accompagnement spécifique par la Mutualité Sociale Agricole seront reçues par Madame Gabillard, Assistante Sociale MSA et joignable au 05.46.92.56.21

✓ Les associations

La Banque Alimentaire : SOLCANPO

L'association SOLCANPO (Solidarité du Canton de Saint-Porchaire) œuvre depuis de nombreuses années déjà pour la Banque Alimentaire et se fait, au plan local, le relais du Centre Départemental de la Banque Alimentaire de Périgny.

Peuvent bénéficier de cette solidarité, les habitants de Pont l'Abbé d'Arnoult, sous certaines conditions. Pour les connaître, merci de vous adresser directement à la mairie qui vous remettra un formulaire à compléter. Une fois complété, ce formulaire sera transmis à SOLCANPO.

Les retraits se font tous les mardis après-midi des semaines impaires à Saint-Porchaire au 83 rue Nationale.



**Banques
Alimentaires**

CONTACT 05.46.95.65.00

Les Restos du Cœur

On ne présente plus l'association implantée dans notre village depuis 2022. Une distribution s'effectue tous les mardis de 13h30 à 15h00 en période hivernale et un mardi sur deux en période estivale. Le centre itinérant est situé au relais Saint Jacques à côté de la caserne des pompiers, au niveau de l'ancienne gare de Pont l'Abbé d'Arnoult. Les bénévoles distribuent des repas gratuits, de façon ponctuelle ou régulière. En cas de besoin imprévu, un colis de dépannage est attribué à ceux qui en ont besoin. Les personnes accueillies peuvent faire leur choix parmi les produits présentés, y compris des produits frais, ce qui permet de composer des repas équilibrés. L'étude des droits se fait directement au relais des Restos du Cœur.



CONTACT Michèle Petit - 06.19.36.04.40



Le Secours Catholique

Présent au sein de notre commune, le Secours Catholique apporte une aide aux personnes en détresse matérielle ou morale. L'accueil se déroule au 38 rue de Verdun (au-dessus de la Poste) le 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois de 10h00 à 14h00.



CONTACT : Jean-Louis Mousset - 07.57.43.09.43
secours.catholique.paa@gmail.com



L'ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural

L'objet de l'association à but non lucratif est l'intervention auprès des familles (ménage, garde d'enfants), des personnes âgées, des personnes malades ou handicapées pour leur apporter une aide dans l'accomplissement des tâches et activités quotidiennes et pour les maintenir dans leur lieu de vie habituel.

À noter : 50% de crédit d'impôt sur le reste à charge pour ceux qui bénéficient d'aide et 50% pour les particuliers qui souhaiteraient simplement faire appel à l'association pour quelques heures ponctuelles ou récurrentes d'entretien ménager.



pour tous, toute la vie, partout

CONTACT : 05.46.97.06.28

Bureau à la mairie au 26 place du Général de Gaulle



Le Lions Club

L'association philanthropique, après concertation avec la commune, a offert à 15 familles dans la précarité, des bons d'achats de 50 euros au moment des fêtes de fin d'année. Un geste de solidarité que le Lions Club, qui souhaite se mettre au service de tous, espère réitérer en 2023.

✓ Les associations d'aide à l'insertion professionnelle

Deux antennes de deux associations sont présentes Pont l'Abbé d'Arnould. Elles permettent aux personnes d'accéder à l'emploi tout en bénéficiant d'un accompagnement socio-professionnel pour tendre vers un emploi durable auprès de différents employeurs des secteurs privés et publics.

AI 17 : Association Insertion 17

AI 17 est une structure d'insertion par l'activité économique en Charente-Maritime. Elle permet à des personnes en difficultés sociales et/ou professionnelles de reprendre une activité et de bénéficier d'un accompagnement qui permettra de trouver des solutions adaptées.



CONTACT 05.46.90.23.77

Antenne située au 87 avenue André Malraux

ADCR Services : Association Développement Compétences Ressources

Cette association de réinsertion dont le siège est à Rochefort œuvre aussi à Pont l'Abbé d'Arnould. Elle a pour objet d'embaucher des personnes dépourvues d'emploi, de leur proposer une activité et un accompagnement socio-professionnel avec une mise à disposition auprès d'employeurs particuliers, d'entreprises et de collectivités.



Ensemble
vers l'emploi

CONTACT Evelyne Chaussade : 05.46.97.13.96

pont-labbe@adcr-services.com

Santé

Personnes à haut risque vital (PHRV) vivant à domicile



Nous encourageons tous les patients dont la santé dépend d'une alimentation électrique et qui résident à domicile, à prendre contact avec leur médecin généraliste ou auprès du CCAS de la mairie (05.46.97.00.19).

En effet, en tant que patient à haut risque vital (PHRV), vous bénéficiez d'un service d'informations dédié de la part du réseau de distribution électrique en cas de coupure programmée ou imprévue ainsi que d'une prise en charge médicale en cas de besoin.

Save the date !

Mercredi 24 mai : un « Goûter presque parfait »...



Un large comité d'organisation, regroupant le CCAS de Pont l'Abbé d'Arnoult, le Secours Catholique, l'ADMR, le secteur jeunesse de la CDC, les assistants sociaux, le secteur Pastoral, l'aumônerie de l'Institution La Salle Saint-Louis et les EPHAD du secteur, organise une 3^{ème} rencontre intergénérationnelle autour d'un goûter festif le mercredi 24 mai prochain.

Comme lors de la précédente édition, sont attendus : les résidents et leurs accompagnateurs des EHPAD de Saint-Porchaire, Saint-Jean d'Angle et Trizay-Monthérault, les bénéficiaires de l'ADMR, les élèves de Seconde de la Maison Familiale Rurale (MFR) ainsi que les jeunes du Collège et du Lycée Saint-Louis, ceux du Secteur Jeunesse Cœur de Saintonge ainsi que ceux du centre de loisirs de Saint-Porchaire et de Sainte Radegonde.

"Tout le monde est le bienvenu, que vous soyez seul(e) ou en famille, venez partager un après-midi récréatif, joyeux et humain !", comme nous l'indique Jean-Louis Mousset, principal organisateur de cet événement et président du Secours Catholique de Pont l'Abbé d'Arnoult.

Mercredi 24 mai 14h00 à 17h00 - Complexe de l'Eventail - Salle des Fêtes
Jeux et animations - Entrée gratuite - Goûter offert

Et si nous passions à l'Heure Civique ?

Pas d'inquiétude, nul besoin de modifier vos horloges ! Mais de quoi s'agit-il alors ?

L'Heure Civique c'est la participation d'une heure par mois, pour une action solidaire afin de venir en aide à un proche, un ami, un voisin qui en aurait besoin.

Et parce que la solidarité est l'affaire de tous, Alexandre Schneider, souhaite promouvoir l'Heure Civique auprès des Pontilabiens afin de renforcer leur lien social et remettre l'entraide au cœur de notre village et de nos préoccupations. C'est la raison pour laquelle ce dispositif sera proposé à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

L'heure CIVIQUE

Il s'agirait donc d'aider ceux qui en ont le plus besoin en leur faisant par exemple des courses, en aidant pour une tâche ménagère ou administrative, en pratiquant un peu de bricolage ou de jardinage, ou encore en partageant un moment ensemble.

Nous vous invitons à découvrir dès maintenant cette belle initiative dont la municipalité s'apprête à devenir partenaire, sur le site : leurecivique.fr



Flashez-moi
pour en savoir plus.





Pont l'Abbé d'Arnoult attire tous les ans de nouveaux habitants mais également de nouveaux artisans et commerçants aux multiples talents. Tour d'horizon de ces nouveaux commerces de proximité à qui nous souhaitons la bienvenue.

Disent-elles

« Qu'importe le flacon, pourvu qu'on ait l'adresse », Disent-elles...

Et bien l'adresse est pontilabienne, qu'on se le dise ! Une chance pour notre village que d'accueillir une toute nouvelle activité : celle d'une distillerie unique, hors-norme et pleine de surprises, lancée par deux esprits en ébullition : Luce et Camille.

C'est à la « Grange alambiquée », sise au 22 rue des Places, que nous faisons la connaissance de Luce Lepissier et Camille Cieplik, fraîchement installées. Alors que nous Disent-elle ?

D'abord, qu'elles ont eu un véritable coup de cœur pour cet ancien corps de ferme pontilabien. « Il cohabitait toutes les cases, comme celle d'être situé dans un charmant village de Charente-Maritime, au cœur du triangle Rochefort, Saintes, Royan. », nous confient-elles. Une fois le lieu parfait déniché, Luce, la chimiste en recherche pharmaceutique dotée d'une solide expérience en distillerie et Camille, l'ancienne responsable administrative formée elle aussi aux techniques de son nouveau métier, ont mis leurs savoir-faire et leurs expériences en bouteille pour créer leur Maison de création spiritueuse : Disent-elles.



Les deux cofondatrices nous expliquent leur volonté d'inscrire leur vision, leur process de création et d'élaboration, dans un cercle vertueux en matière d'écologie : « Les oubliés des uns, peuvent faire les ingrédients des autres ! Nous glanons, récupérons mais aussi récoltons et cueillons ici et là tout ce que la nature peut nous offrir. », nous dit Luce. « Nous allons à la rencontre des botanistes, arboristes, brasseurs, glaciers, chocolatiers ou apiculteurs qui s'avèrent être d'excellents fournisseurs en termes d'économie circulaire.

Nous cherchons aussi à travailler au maximum avec les plantes endémiques de notre territoire telles que la rose trémière, le poivre des marais ou l'absinthe maritime. », nous précise Camille. Nos dompteuses d'alambics, comme elles s'amuse à se surnommer, ont d'ailleurs distillé leur première mistelle (terme technique qui désigne un vin muté), à base de bière et de cascarras de cacao, deux ingrédients initialement destinés à être jetés. Parfait pour les distillatrices qui adhèrent à 100% à la théorie d'un certain Lavoisier « Rien ne se perd, rien ne se crée : tout se transforme ». Quant aux précieux breuvages, distillés dans deux alambics centenaires et chauffés au bois, ils sont proposés dans des bouteilles en verre consignées.

Les projets sont nombreux et il se profile déjà à l'horizon une gamme complète. Après les Mistelles, de nouvelles saveurs arrivent. Disent-elles proposera Les Amères (sorte de « Spritz » charentais), Les Douceurs (déclinaisons de liqueurs) et enfin Les Gouttes (des eaux de vie).

D'ici cet été, en plus de l'ouverture de la boutique, Camille et Luce lanceront des visites de la « Grange Alambiquée » puis des ateliers de dégustation et de distillation destinés à un public d'initiés et de curieux. « Nous souhaitons que la distillerie devienne un lieu de passage, de vie, de convivialité. Car ce qui se boit dans la joie, se distille dans la joie ! ».

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.



DISENT-ELLES

22 rue des Places - 17250 Pont-l'Abbé-d'Arnoult
allo@disent-elles.fr

@disent.elles

@disent.elles

Camille Cieplik : 06.74.42.34.58

Luce Lepissier : 07.49.26.09.95

L'ACCA a fait place l'AICA de la Vallée de l'Arnoult

En juin 2022, trois anciennes ACCA (Associations de Chasses Communales Agréées), celles de Champagne, Pont l'Abbé d'Arnoult et Trizay, ont voté leur regroupement sous forme d'une AICA, Association Intercommunale de Chasse Agréée.



Ce changement a permis à ces associations de mutualiser leurs moyens cynégétiques, d'élargir leurs territoires de chasse mais aussi de diminuer les frais fixes pour les adhérents (assurances, cotisations...) dès l'ouverture de la saison 2022-2023.

Didier Roure, le président de l'AICA nous précise : « Nous avons à cœur de faire vivre cette passion de chasse au petit et grand gibier et de favoriser son développement. La protection de la faune sauvage, en partenariat avec le monde agricole, prend toute sa place, tout en régulant les animaux nuisibles. La chasse est à nos yeux, un des moyens de maintenir un lien familial et amical entre les générations dans notre monde rural. »

L'AICA de la Vallée de l'Arnoult a également profité de ce regroupement et ce nouvel élan pour intensifier ses formations et ses recommandations en matière de sécurité.

CONTACT

Maison de la Chasse - Rue des Pins - 17250 Trizay
Président : Didier Roure - 06.76 .64.80.65 - roure.didier@gmail.com
Secrétaire : Hélène Kuehn - 06.99.78.64.45 - kuehn.helene@orange.fr

Chers Lecteurs, Chères Associations,
Voilà déjà deux numéros que la Rubrique Vie Associative a pris place dans de la Gazette Pontilabienne.

Si vous souhaitez nous faire part de la vie de vos clubs ou d'une actualité sur vos associations, nous vous invitons à nous adresser un mail à l'attention du Service Communication à mairie@ville-pont-labbe-darnoult.fr.



Opération de nettoyage des déchets sur les chemins et bois du village

Rendez-vous le samedi 1^{er} avril à 9h00 devant le Complexe de l'Eventail, munis d'une paire de gants.

Soyez les bienvenus pour accompagner les bénévoles de l'AICA.

« Plus nous serons nombreux, plus notre action aura de poids pour embellir la nature de notre village devant les incivilités des dépôts sauvages d'ordures. »



Ça bouchonne à Pont l'Abbé d'Arnoult !

Collectons les bouchons en liège avec Echo-Mer.

La municipalité a décidé de s'associer à l'association Echo-Mer pour participer à l'opération « Ici ça bouchonne » et ainsi s'inscrire dans une nouvelle démarche d'économie circulaire. Un collecteur de bouchons en liège, réalisé à partir de poches à huîtres usagées, est donc disponible à la mairie depuis début mars. Ces bouchons seront régulièrement ramassés et broyés afin de devenir des garnitures de poufs et coussins mais aussi des granulats pour l'isolation phonique et thermique.



Les Jardins Partagés

Pour accompagner cette jeune association dans sa 3^{ème} saison de jardinage, qui débute avec le printemps, nous sommes allés à la rencontre de Christophe Boulet, président de l'association Les Jardins Partagés.

Christophe, pouvez-vous nous parler de la genèse des Jardins Partagés ?

En 2021, suite à l'acquisition d'un terrain à côté du lavoir, la municipalité a lancé un appel à candidatures pour mettre en œuvre des espaces partagés de culture. Les habitants intéressés ont donc créé l'association Les Jardins Partagés qui bénéficie d'un terrain de 1 800 m² et dont les 3/4 sont cultivés. Le reste est dédié aux sentiers et à la cabane de jardin destinée au rangement des outils que se partagent les 8 membres de notre association, venus de tous horizons et d'âges différents.



Comment fonctionnez-vous ?

Nous avons divisé ce bel espace de jardinage en huit parcelles égales. Chacun est parfaitement libre d'y cultiver ce qu'il souhaite. Toutefois, notre règlement intérieur et nos statuts spécifient que nous ne devons pas utiliser de produits phytosanitaires. Nous encourageons évidemment tous les jardiniers à travailler les sols de la manière la plus écologique et responsable possible.

Avez-vous des rendez-vous entre jardiniers ?

Chaque membre possède la clé de la porte des jardins et chacun est libre d'y accéder quand il le souhaite. Mais nous essayons de trouver des moments de convivialité et de partage que ce soit autour de nos plantations ou d'un bon repas. Ce mois-ci nous nous sommes aussi retrouvés pour procéder au nettoyage des canaux alentours.

Pensez-vous pouvoir proposer plus de jardins à partager ?

Oui bien entendu. Et ce, à deux niveaux. D'abord, nous espérons un jour nous agrandir et proposer plus de parcelles aux habitants. Une est actuellement libre et nous avons ouvert une liste d'attente. Cela signifie qu'il peut y avoir de la demande. L'idée est de permettre à des Pontilabiens qui n'ont pas de jardin chez eux de pouvoir en avoir un. Cela risque d'ailleurs de devenir un critère lorsque nous recruterons de futurs adhérents. Ensuite, nous avons le projet de partager nos mottes avec les écoles de Pont l'Abbé d'Arnoult et le centre de loisirs Les Petites Mésanges. Nous souhaitons que les enfants viennent faire des plantations puis de la cueillette. On envisage de sélectionner des légumes à pousses rapides : les radis et les salades par exemple. Et les enfants seraient ravis de croiser nos copines les grenouilles. Ce projet qui nous tient à cœur devrait voir le jour à partir de la prochaine rentrée scolaire, car si vous incitez les enfants à jardiner dès leur plus jeune âge, plus tard ils auront beaucoup plus de chance de remettre les mains à la terre.

Samedi 17 décembre - Noël de la commune.

Une centaine d'enfants sont venus savourer un bon goûter en présence du Père Noël et d'un magicien sculpteur de ballons. Une kyrielle d'activités était proposée par nos Comités des Jeunes et d'Animation : ateliers maquillage, tatouage, chamallows, dessins, créatifs... Et tous nos jeunes Pontilabiens ont pu recevoir leur cadeau de la part de la municipalité. La magie de Noël avant l'heure...



Vendredi 20 janvier - Cérémonie des vœux du maire.

C'est devant plus de 200 Pontilabiens qu'Alexandre Schneider a pu présenter, en son nom et celui du Conseil municipal, ses meilleurs vœux à la population. Parmi eux, les nouveaux arrivants et les nouveau-nés qui se sont vu offrir un petit présent de bienvenue.





Après un diaporama sur les réalisations de 2022, Monsieur le maire a annoncé vouloir travailler cette année sur **5 axes prioritaires pour Pont l'Abbé d'Arnoult** :

- **L'aménagement et la sécurité du territoire**
 - **Les services, les équipements et l'attractivité du centre bourg**
 - **Le bien vivre ensemble et l'associatif**
 - **Le patrimoine et le tourisme**
 - **La transition, les mobilités et les solidarités**
- Auquel s'ajoute une priorité du quotidien, celle du logement, de la santé et du social.

Lundi 30 janvier - Vœux de Monsieur le député Christophe Plassard.

Une nouvelle soirée placée sous le signe des vœux pour notre député de circonscription.



Samedi 11 mars - Carnaval

Une cinquantaine d'enfants, accompagnés de leurs parents, sont venus fêter le Carnaval malgré une météo maussade où la pluie nous a toutefois laissé un peu de répit pour déambuler fièrement dans notre village.

Cet événement était organisé par les associations de parents d'élèves de nos deux écoles (l'APE René Caillé et l'APEL Saint-Louis), les Comités des Jeunes et d'Animation ainsi que la commune.

Au programme : défilé dans les rues puis danses, farandoles, chenilles et autres danses des canards ont amusés petits et grands.

Bob l'éponge avait répondu à l'appel pour être notre fameux Bonhomme Carnaval 2023 !



René Caillé et Pont l'Abbé d'Arnoult...

... une petite page d'histoire

Nombreux sont celles et ceux à se demander pour quelle raison René Caillé est enterré au cimetière de Pont l'Abbé d'Arnoult.

A son retour de Tombouctou, il vit à Beurlay de 1832 à 1835 avant d'acquérir une propriété sur la commune de la Gripperie Saint Symphorien. Puis c'est à Champagne qu'il occupe la fonction de premier édile de 1837 à 1838.

Alors pour quelles raisons a-t-il, de son vivant, décidé d'être inhumé à Pont l'Abbé d'Arnoult ?

Sa propriété de Beurlay trop petite, René Caillé s'adresse au notaire de Pont l'Abbé d'Arnoult, Pierre François Corbinaud pour qu'il lui trouve une propriété plus vaste.

Ce sera La Badaire, située à La Gripperie Saint Symphorien. René Caillé va dès cet instant se lier avec la famille Corbinaud, notamment Pierre François mais aussi son fils, Valère Corbinaud.



Quelques jours avant de mourir, René Caillé fait part à son ami Pierre François, de son désir d'être enterré à Pont l'Abbé d'Arnoult. Ce choix s'explique sûrement par la période difficile qu'il a vécu en tant que maire de Champagne. De plus, sa cousine Lucie-Marguerite Lépine, réside avec son mari René-Pascal Gendre, boulanger, au Petit Charnay. Il demande également que son ami notaire soit le subrogé tuteur de ses enfants après son décès.

Caillé décède le 17 mai 1838, et c'est d'ailleurs Pierre François Corbinaud, avec un autre voisin, Monsieur Roy qui déclarent le décès à Monsieur Jeandeau alors maire de La Gripperie Saint Symphorien.

Des obsèques pontilabiennes

Les Tablettes de Rochefort, datées du 12 juin 1838, nous font un compte-rendu précis de cet événement :

« Le corbillard est tiré par quatre bœufs sous une pluie battante. Les cordons du poêle sont tenus par Messieurs Blancheton et Gémon, capitaines de corvette, Monsieur Fourré, juge de paix et conseiller général (aïeul de la famille Le Bouvier) et Monsieur Thibault de Chambon, maire de Trizay. La cérémonie religieuse est célébrée par le curé de la paroisse, l'abbé François Labro et l'inhumation a lieu dans une sépulture provisoire dans l'ancien cimetière de la commune. »

Edme François Jomard, son ami et parrain d'expédition, archéologue et égyptologue, fait annoncer le décès de René Caillé dans la presse nationale.



L'explorateur René Caillé est célèbre pour avoir été le premier occidental à entrer et sortir (vivant) de Tombouctou, la célèbre ville malienne alors interdite aux étrangers. C'était en 1828.

René Caillé en un coup d'œil

- ✓ **19 novembre 1799** : naissance à Mauzé-sur-le Mignon (Deux-Sèvres)
- ✓ **20 avril 1828** : René Caillé est le premier européen à entrer dans Tombouctou (Mali), ville interdite aux étrangers, il y reste 14 jours et en ressort le 4 mai 1828
- ✓ **10 décembre 1828** : il est admis au grade de chevalier de la Légion d'honneur
- ✓ **05 décembre 1828** : il reçoit le prix offert au premier voyageur qui parviendrait à Tombouctou
- ✓ **1830** : il publie, avec le concours de Edme François Jomard, son *Journal d'un voyage à Tombouctou et à Jenné, dans l'Afrique centrale, précédé d'observations faites chez les Maures Braknas, les Nalous et autres peuples ; pendant les années 1824, 1825, 1826, 1827, 1828*
- ✓ **1832 à 1835** : il vit à Beurlay avec son épouse Antoinette (née Tétu) et ses 5 enfants
- ✓ **1835** : il acquiert la propriété de La Badaire (ou la Badère : choix de René Caillé) sur la commune de La Gripperie Saint Symphorien où il réside à partir de 1836
- ✓ **8 janvier 1837** : il est nommé maire de Champagne et le restera jusqu'au 7 mai 1838
- ✓ **17 mai 1838** : il décède à La Badaire
- ✓ **21 mai 1838** : il est enterré dans une sépulture provisoire de l'ancien cimetière de Pont l'Abbé d'Arnoult
- ✓ **07 novembre 1841** : inauguration du monument funéraire installée au-dessus de sa dépouille
- ✓ **1868** : le monument et la sépulture sont transférés dans l'actuel cimetière.





L'inauguration du monument René Caillé

En juillet 1838, Edme François Jomard annonce une souscription pour la réalisation d'un monument pour la sépulture de son ami René Caillé. Parmi les donateurs, nous retrouvons entre autres, Jomard, Benjamin Delessert, naturaliste, Prosper de Chasseloup-Laubat et Charles Duchatel, députés de La Charente-Inférieure et le Baron Larrey, chirurgien.

Le monument en pierre de Crazannes se compose de quatre faces inclinées de style égyptien (dû sans aucun doute à l'influence de l'égyptologue Jomard), avec une urne cénotaphe au sommet et quatre palmettes aux angles qui ont été réalisés par l'architecte saintais Prévost.



L'inauguration de ce monument se déroule le 07 décembre 1842 en présence de Madame Antoinette Caillé, sa veuve et de quatre de ses enfants (sa fille Marie Félicie étant décédée quelques mois après René Caillé). La cérémonie est présidée par le Comte de Tanlay, sous-préfet de Saintes, en présence du maire Pierre François Corbinaud et de l'abbé Héraudeau. Jomard semble ne pas être présent à cette cérémonie, contrairement à ce qui est inscrit sur le monument.

Nous remercions Benoît Combaud, conseiller municipal délégué au Cimetière et vice-président de la Commission Patrimoine et Cimetière, qui a participé à la rédaction de cet article.



Vous possédez dans vos archives ou dans vos greniers des articles, documents, objets, cartes postales, etc., ayant un lien avec la vie de René Caillé ?

Contactez la mairie au 05.46.97.00.19

ou par mail à mairie@ville-pont-labbe-darnoult.fr



Un été pour honorer René Caillé

Cet été, la Commune de Pont l'Abbé d'Arnoult vous proposera de découvrir « *le plus intrépide voyageur des temps modernes* », comme l'avait décrit Jules Vernes dans son ouvrage *Cinq semaines en ballon*.

→ **Exposition temporaire sur la vie et les aventures de René Caillé en partenariat avec la Société Mauzéenne d'Histoire et Généalogie (SMHG) et Roland Clochard, maire de Champagne et ami de la SMGH.**
Rendez-vous à partir de début juillet, pour 3 mois d'exposition.

→ **Journée spéciale « Tombouctou d'Arnoult »**
Samedi 22 juillet – Conférences suivies d'un dîner typique sous des « tentes Touareg ».

Programme à découvrir prochainement.





Cinéma

Projection organisée tous les jeudis des semaines impaires
Complexe de l'Éventail - Salle de cinéma.

Retrouvez toute la programmation sur le site cinepontlabbe.fr

AVR

Samedi 1^{er} avril à 09h00

Opération nettoyage de la nature

Rendez-vous devant le Complexe de l'Éventail.

Organisé par l'AICA Vallée de l'Arnoult. [Voir Page 13]

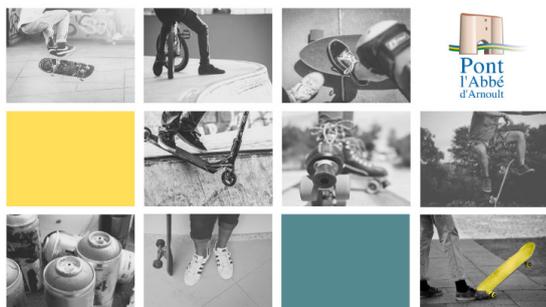
Samedi 1^{er} avril à 14h30

Inauguration du Skate-Park

10 Chemin Vert (derrière le gymnase et le dojo). [Voir Page 3]

Samedi 08 avril à 15h30

Chasse aux œufs de Pâques organisée par la commune
et les Comités des Jeunes et d'Animation. Participation Gratuite.
Parc de la Garenne - Avenue Bernard Chambenoit.



Samedi 1er avril 2023

INAUGURATION DU SKATE-PARK

10 Chemin Vert - Pont l'Abbé d'Arnoult (17250)

MAI

Lundi 08 mai à 10h00

Commémoration de l'Armistice de la Seconde Guerre Mondiale

10h00 : Rassemblement place du Général de Gaulle

10h15 : Cérémonie Espace Honneur et Patrie.

Mercredi 24 mai de 14h00 à 17h30

Goûter Solidaire [Voir Page 10]

Après-midi récréatif gratuit pour tous âges : enfants, parents, seniors.

Complexe de l'Éventail - Salle des fêtes.



JUIN

Samedi 03 juin à 11h30

Inauguration du nouveau dojo

10 Chemin Vert

Vendredi 09 juin à 19h00

Réunion publique

Complexe de l'Éventail - Salle de cinéma.

Lundi 12 juin de 15h00 à 19h00

Don de sang

Complexe de l'Éventail - Salle des fêtes.



Samedi 17 juin à partir de 14h00

Challenge des associations - Programme à venir

Gymnase et stade annexe - 10 Chemin Vert.



Tous les 3^{èmes} lundis du mois
a lieu la Foire mensuelle de Pont
l'Abbé d'Arnoult avec une trentaine
de marchands présents.

Si les archives indiquent son
existence depuis le Moyen Âge,
sans en préciser le jour, nous
savons que sous Napoléon 1^{er}, elle
se déroulait déjà le 3^{ème} lundi de
chaque mois.

Restez connectés & retrouvez tous les événements sur :

Notre site internet : www.ville-pont-labbe-darnoult.fr

et sur

l'application **IntraMuros**



Foire mensuelle

Rendez-vous les lundis 17 avril, 15 mai et 19 juin
de 8h00 à 12h00, places du Général de Gaulle et
Louis Robin.